



La fabrique du droit des outre-mer

Séminaire de L'Association des Juristes en Droit des Outre-Mer (L'AJDOM)

*Vendredi 27 septembre, 8h45-12h45, Sénat
Salle Delavigne, 4 rue Casimir Delavigne, Paris 7*

8h45 : Séminaire de L'AJDOM (ouvert à tous)

Mot de bienvenue, M. Ferdinand Mélín-Soucramanien, Professeur à l'Université de Bordeaux

9h : *Propos introductifs*

M^{me} Véronique Bertile, Maître de conférences, Université de Bordeaux

9h15 : *La fabrique du droit des outre-mer par les autorités locales*

M. Vidjaya Tirou, Secrétaire général du Congrès de la Nouvelle-Calédonie

M. Laurent Travers, Directeur des affaires juridiques et du contentieux du Congrès de la Nouvelle-Calédonie

9h30 : Échanges avec la salle

10h : *La fabrique du droit des outre-mer par les autorités nationales*

M. Jean-Pierre Balcou, Directeur des affaires juridiques et institutionnelles, Direction générale des outre-mer (DGOM)

M. Éric Thiers, Chercheur associé au CEVIPOF

10h15 : Échanges avec la salle

10h45 : *La fabrique du droit des outre-mer par les autorités européennes*

M. Ismaël Omarjee, Maître de conférences, Université Paris-Nanterre

11h : Échanges avec la salle

11h30 : Pause-café

11h45-12h45 : Assemblée générale de L'AJDOM (ouverte aux adhérents)